



Procès Verbal de Sélection Mobilités Erasmus+ formation STT 2017 – 2018

Rappel : 4 candidatures reçues, 3825 € accordés cette année en début de contrat.

Un calcul a été effectué en fonction du pays de destination, des frais de déplacement et de l'enveloppe budgétaire accordée pour l'année. Une priorité a été donnée aux candidats dont la mobilité est en lien avec les missions de l'agent.

Il a été décidé d'accepter les candidats suivants (classés par ordre alphabétique) :

- Mme Sandrine JASKOLSKI
- M Jean-Louis THAMAIN

Les demandes des candidats suivants n'ont pas été étudiées car arrivées hors-délai :

- M Antoine BRAND
- M Abdelkader CHEHIH

A Dunkerque, le 13 juillet 2017

Pour faire valoir ce que de droit

Carl VETTERS,
Vice-président
en charge des Relations Internationales
et de la Culture